

SESSION 2013

CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP

Section : LETTRES CLASSIQUES

ÉPREUVE DE LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

Durée : 5 heures

Les dictionnaires bilingues :

- latin-français *Bornecque, Gaffiot* (y compris la nouvelle édition 2000), *Goelzer et Quicherat* sont autorisés pour la version latine.
- grec-français *Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix* sont autorisés pour la version grecque.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Selon la langue ancienne qu'ils ont choisie au moment de leur inscription, les candidats traiteront le sujet à dominante grec ou le sujet à dominante latin.

La partie A et la partie B sont à rédiger sur des copies distinctes.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Sujet 1

Dominante grec

PARTIE A (12 points) : Version grecque accompagnée d'une question.

Première partie : Traduisez le passage entre crochets droits doubles (lignes 44 à 63).

Philippe de Macédoine : l'ennemi d'Athènes

Cette Philippique date de 344-343 avant J.-C., peu après la paix de 346 (paix de Philocrate, entre Athènes et ses alliés d'une part, et Philippe de Macédoine et ses alliés d'autre part). Démosthène essaie d'y montrer à ses concitoyens, afin de les pousser à agir, que Philippe cherche à se rendre maître de l'ensemble de la Grèce, et que la paix de 346 ne saurait être autre chose qu'une trêve.

- | | | |
|---|---|---|
| 1 | <p>Πρῶτον μὲν, εἴ τις, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, θαρρεῖ, ὁρῶν ἡλικὸς ἤδη καὶ ὄσων κύριός ἐστι Φίλιππος, καὶ μηδὲν οἶεται κίνδυνον φέρειν τοῦτο τῇ πόλει μηδ' ἐφ' ὑμᾶς πάντα παρασκευάζεσθαι, θαυμάζω, καὶ δεηθῆναι πάντων ὁμοίως ὑμῶν βούλομαι τοὺς λογισμοὺς ἀκοῦσαί μου διὰ βραχέων, δι' οὓς τάναντί' ἐμοὶ παρέστηκε προσδοκᾶν καὶ δι' ὧν ἐχθρὸν ἡγοῦμαι Φίλιππον, ἴν', ἐὰν μὲν ἐγὼ δοκῶ βέλτιον προορᾶν, ἐμοὶ πεισηθῆτε, ἂν δ' οἱ θαρροῦντες καὶ πεπιστευκότερες αὐτῷ, τοῦτοίς προσθησθε.</p> | <p>Et d'abord, Athéniens, s'il est quelqu'un qui, voyant sans inquiétude la puissance de Philippe et tout ce qu'il tient en maître, ne se dit pas qu'il y a là une menace suspendue sur notre ville et autant de moyens d'attaque préparés contre nous, je ne le comprends pas ; aussi je veux vous demander à tous indistinctement d'écouter l'exposé rapide des raisons qui me font prévoir tout le contraire et m'obligent à tenir Philippe pour notre ennemi. Après, si mes prévisions vous paraissent meilleures, vous me croirez ; si, au contraire, c'est l'assurance des autres et la confiance qu'ils ont en lui, vous les suivrez.</p> |
| 5 | <p>Ἐγὼ τοίνυν, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, λογίζομαι τίνων ὁ Φίλιππος κύριος πρῶτον μετὰ τὴν εἰρήνην κατέστη; Πυλῶν καὶ τῶν ἐν Φωκεῦσι πραγμάτων. Τί οὖν; πῶς τοῦτοίς ἐχρήσατο; ἃ Θηβαίοις συμφέρει καὶ οὐχ ἃ τῇ πόλει, πράττειν προεἴλετο¹. Τί δήποτε; ὅτι πρὸς πλεονεξίαν, οἶμαι, καὶ τὸ πάνθ' ὑφ' αὐτῷ ποιήσασθαι τοὺς λογισμοὺς ἐξετάζων καὶ οὐχὶ πρὸς εἰρήνην οὐδ' ἡσυχίαν οὐδὲ δίκαιον οὐδέν, εἶδε τοῦτ' ὀρθῶς ὅτι τῇ μὲν ἡμετέρα πόλει καὶ τοῖς ἡθεσι τοῖς ὑμετέροις οὐδὲν ἂν ἐνδείξαιτο τοσοῦτον οὐδὲ ποιήσειεν, ὑφ' οὗ πεισθέντες τῆς ἰδίας ἐνεκ' ὠφελείας τῶν ἄλλων τινὰς Ἑλλήνων ἐκείνῳ προοῖσθε, ἀλλὰ καὶ τοῦ δικαίου λόγον ποιούμενοι καὶ τὴν προσοῦσαν ἀδοξίαν τῷ πράγματι φεύγοντες, καὶ πάνθ' ἃ προσήκει προορώμενοι, ὁμοίως ἐναντιώσεσθε, ἂν τι τοιοῦτον ἐπιχειρῆ πράττειν, ὥσπερ ἂν εἰ πολεμοῦντες τύχοιτε. Τοὺς δὲ Θηβαίους ἡγεῖτο, ὅπερ συνέβη, ἀντὶ τῶν ἑαυτοῖς γιγνομένων τὰ λοιπ' ἐάσειν ὅπως βούλεται πράττειν ἑαυτόν, καὶ οὐχ ὅπως ἀντιπράξειν καὶ διακωλύσειν, ἀλλὰ καὶ συστρατεύσειν, ἂν αὐτοὺς κελεύῃ. Καὶ νῦν τοὺς Μεσσηνίους καὶ τοὺς Ἀργεῖους ταῦθ' ὑπειληφῶς εὖ ποιεῖ. Ὅ καὶ μέγιστόν ἐστι καθ' ὑμῶν ἐγκώμιον, ὃ ἄνδρες Ἀθηναῖοι.</p> | <p>Mes raisons, Athéniens, les voici. De quoi Philippe, après la conclusion de la paix, s'est-il d'abord rendu maître ? Des Thermopyles et du contrôle des affaires en Phocide. Et quel usage en a-t-il fait ? Ce sont les intérêts des Thébains, et nullement les vôtres, qu'il a voulu servir. Savez-vous pourquoi ? Parce que, visant à s'agrandir et calculant les moyens de mettre tout sous sa loi, sans le moindre souci de paix, de tranquillité ni de justice, il s'est parfaitement rendu compte que notre ville et vos sentiments étant ce qu'ils sont, ni promesses ni faveurs quelconques ne vous persuaderaient de lui abandonner pour votre avantage personnel aucun des Grecs, mais qu'au lieu de cela, attachés à la justice, décidés à éviter tout acte déshonorant, et de plus, capables de prévoir tout ce qui devrait être prévu, vous vous opposeriez à lui, s'il entreprenait rien de pareil, aussi énergiquement que si vous étiez en guerre avec lui. Au contraire, les Thébains, se disait-il, – et l'événement l'a justifié – moyennant certains avantages, lui laisseraient en tout le reste les mains libres, et bien loin de lui faire obstacle et de l'arrêter, ils feraient campagne à ses côtés, s'il les y invitait. Et voici qu'à présent ce sont les Messéniens et les Argiens qu'il traite en amis, pour les mêmes raisons. Cela, c'est pour vous, Athéniens, le plus beau des éloges.</p> |

¹ Dès la conclusion de la paix de Philocrate, Philippe avait franchi les Thermopyles, abandonné aux Thébains Orchomène et Coronée, et subjugué la Phocide.

40 Κέκρισθε γὰρ ἐκ τούτων τῶν ἔργων μόνοι
τῶν πάντων μηδενὸς ἂν κέρδους τὰ κοινὰ
δίκαια τῶν Ἑλλήνων προέσθαι, μηδ'
ἀνταλλάξασθαι μηδεμιᾶς χάριτος μηδ'
ὠφελείας τὴν εἰς τοὺς Ἑλληνας εὖνοιαν. [[Καὶ
45 ταῦτ' εἰκότως καὶ περὶ ὑμῶν οὕτως ὑπέιληφε
καὶ κατ' Ἀργείων καὶ Θηβαίων ὡς ἑτέρως, οὐ
μόνον εἰς τὰ παρόνθ' ὄρων, ἀλλὰ καὶ τὰ πρὸ
τούτων λογιζόμενος. Εὐρίσκει γὰρ, οἶμαι, καὶ
ἀκούει τοὺς μὲν ὑμετέρους προγόνους, ἐξὸν
50 αὐτοῖς τῶν λοιπῶν ἄρχειν Ἑλλήνων ὥστ'
αὐτοὺς ὑπακούειν βασιλεῖ, οὐ μόνον οὐκ
ἀνασχομένους τὸν λόγον τοῦτον, ἠνίκ' ἦλθεν
Ἀλέξανδρος ὁ τούτου² πρόγονος περὶ τούτων
κῆρυξ, ἀλλὰ καὶ τὴν χώραν ἐκλείπειν
55 προελομένους καὶ παθεῖν ὀτιοῦν
ὑπομείναντας, καὶ μετὰ ταῦτα πράξαντας
ταῦθ' ἅ πάντες μὲν ἀεὶ γλίχονται λέγειν, ἀξίως
δ' οὐδεὶς εἰπεῖν δεδύνηται, – διόπερ κάγῳ
παραλείψω, δικαίως· ἔστι γὰρ μείζω τάκεινων
60 ἔργα, ἢ ὡς τῷ λόγῳ τις ἂν εἴποι, – τοὺς δὲ
Θηβαίων καὶ Ἀργείων προγόνους τοὺς μὲν
συστρατεύσαντας τῷ βαρβάρῳ, τοὺς δ' οὐκ
ἐναντιωθέντας.]] Οἶδεν οὖν ἀμφοτέρους ἰδίᾳ
τὸ λυσιτελοῦν ἀγαπήσοντας, οὐχ ὅ τι συνοίσει
65 κοινῇ τοῖς Ἑλλησὶ σκεψομένους. Ἦγεῖτ' οὖν,
εἰ μὲν ὑμᾶς ἔλοιτο, φίλους ἐπὶ τοῖς δικαίοις
αἰρήσεσθαι, εἰ δ' ἐκείνοις προσθεῖτο,
συνεργοὺς ἔξειν τῆς αὐτοῦ πλεονεξίας. Διὰ
ταῦτ' ἐκείνους ἀνθ' ὑμῶν καὶ τότε καὶ νῦν
70 αἰρεῖται· οὐ γὰρ δὴ τριήρεις γ' ὄρᾳ πλείους
αὐτοῖς ἢ ὑμῖν οὐσας· οὐδ' ἐν μὲν τῇ μεσογείᾳ
τιν' ἀρχὴν εὔρηκε, τῆς δ' ἐπὶ τῇ θαλάττῃ καὶ
τῶν ἐμπορίων ἀφέστηκεν· οὐδ' ἀμνημονεῖ
τοὺς λόγους οὐδὲ τὰς ὑποσχέσεις ἐφ' αἷς τῆς
75 εἰρήνης ἔτυχεν.
Ἀλλὰ νῆ Δί', εἴποι τις ἂν ὡς πάντα ταῦτ'
εἰδώς, οὐ πλεονεξίας ἔνεκεν οὐδ' ὧν ἐγὼ
κατηγορῶ τότε ταῦτ' ἔπραξεν, ἀλλὰ τῷ
δικαιότερα τοὺς Θηβαίους ἢ ὑμᾶς ἀξιοῦν.
80 Ἀλλὰ τοῦτον καὶ μόνον πάντων τῶν λόγων
οὐκ ἔνεστιν αὐτῷ νῦν εἰπεῖν· ὁ γὰρ Μεσσηνὴν
Λακεδαιμονίους ἀφιέναι κελεύων, πῶς ἂν,
Ὅρχομενὸν καὶ Κορώνειαν τότε Θηβαίους
παραδοὺς, τῷ δίκαια νομίζειν ταῦτ' εἶναι
85 πεπονηκέναι σκήψαιτο;

Car sa manière d'agir est un jugement qui proclame que, seuls entre tous, vous ne sacrifieriez à aucun profit les droits communs des Grecs, qu'aucune faveur, aucun intérêt ne vous ferait renoncer à votre fidélité envers eux. [...]

Il est ainsi assuré que les uns et les autres, soucieux de leurs intérêts particuliers, ne le seront aucunement des intérêts communs de la Grèce. Voilà pourquoi il se disait que, s'il voulait votre amitié, il ne l'aurait qu'à condition d'observer la justice, tandis qu'en s'associant à eux, il en ferait les auxiliaires de son ambition. Il n'a pas eu, il n'a pas encore d'autres raisons de les préférer à vous. Car, à coup sûr, ce n'est pas qu'il les voie pourvus de plus de trières que vous ; et ce n'est pas non plus qu'ayant réussi à se créer une domination continentale, il ait renoncé à la mer et aux places de commerce. Et puis, il se souvient aussi des discours et des promesses au moyen desquels il a obtenu la paix !

Mais, par Zeus ! m'objectera quelque contradicteur soi-disant bien informé, ce n'est point par ambition, ni pour aucun des motifs à lui imputés par moi, qu'il a ainsi agi ; c'est parce que les prétentions des Thébains étaient plus justes que les nôtres. Or voilà justement le seul argument qu'il n'ait pas le droit de faire valoir. L'homme qui ordonne aux Lacédémoniens de renoncer à Messène, comment, ayant livré alors Orchomène et Coronée aux Thébains, prétexterait-il qu'il l'a fait par esprit de justice ?

Démosthène

Texte établi et traduit par M. Croiset,

Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France, 1925

² Τούτου renvoie à Philippe. Le roi de Macédoine Alexandre dont il est question ici est le fils d'Amyntas ; soumis aux Perses durant les guerres médiques, il avait été envoyé aux Athéniens avant la bataille de Platées pour les inviter à traiter avec le grand roi.

Deuxième partie : Question

En vous appuyant sur l'ensemble de l'extrait proposé ci-dessus, y compris le passage à traduire, et en le mettant en perspective au moyen de votre connaissance des orateurs et, plus généralement, de l'histoire grecque du milieu du IV^e siècle av. J.-C., vous montrerez par quels procédés oratoires Démosthène fait ici un portrait à charge de Philippe, de telle manière que les Athéniens le considèrent comme leur principal ennemi.

PARTIE B (8 points) : Version latine

Les raisons du « trac » de l'orateur.

Antoine consulaire et grand orateur explique à son collègue Crassus, plus émotif, les raisons du trac des orateurs, même les meilleurs.

Tum Antonius : Saepe, ut dicis, inquit, animaduerti, Crasse, et te et ceteros summos oratores, quamquam tibi par mea sententia nemo umquam fuit, in dicendi exordio permoueri. Cuius quidem rei quom causam quaererem, quidnam esset cur, ut in quoque oratore plurimum esset, ita maxime is pertimesceret, has causas inueniebam duas : unam, quod intellegerent ei quos usus ac natura docuisset, nonnumquam summis oratoribus non satis ex sententia euentum dicendi procedere ; ita non iniuria, quotienscumque dicerent, id quod aliquando posset accidere, ne illo ipso tempore accideret, timere. Altera est haec, de qua queri saepe soleo : ceterarum homines artium spectati et probati, si quando aliquid minus bene fecerunt quam solent, aut noluisse aut ualetudine impediti non potuisse consequi id quod scirent putantur.

CICERON

Sujet 2
Dominante latin

PARTIE A (12 points) : Version latine accompagnée d'une question.

Première partie : Traduisez le passage entre crochets droits doubles (vv. 76 à 95).

UN STRATAGÈME

Phédrome est amoureux d'une jeune fille enfermée dans la maison d'un marchand d'esclaves ; afin de la rencontrer, lui et son esclave Palinure doivent parler avec la gardienne du lieu, une vieille femme nommée Lééna, qu'ils attirent au dehors à l'aide d'un broc de vin.

<p>PH. Cedo, puere, sinum. PA. Quid facturu's ¹? PH. Iam scies. 75</p> <p>[[Anus hic solet cubitare custos ianitrix - Nomen Leaenaest - multibiba atque merobiba. PA. Quasi tu lagoenam dicas, ubi uinum Chium Solet esse.</p> <p>PH. Quid opust uerbis? uinosissima est ; Eaque extemplo ubi ego uino has conspersi fores, 80 De odore adesse me scit, aperit ilico.</p> <p>PA. Eine hic cum uino sinus fertur ? PH. Nisi neuis. PA Nolo hercle ; nam istunc qui fert afflictum uelim. Ego nobis ferri censui.</p> <p>PH. Quin tu taces ? Si quid super illi fuerit, id nobis sat est. 85</p> <p>PA. Quisnam istic fluiiust, quem non recipiat mare ? PH. Sequere hac, Palinure, me ad fores ; fi mi obsequens. PA. Ita faciam.</p> <p>PH. Agite bibite, festiuae fores, Potate, fite mihi uolentes propitiae. PA. Voltisne oliuas, pulpamentum, capparim? 90</p> <p>PH. Exsuscitate uostram huc custodem mihi. PA. Profundis uinum ; quae te res agitant ? PH. Sine. Viden ut aperiuntur aedes festiuissimae ? Num muttit cardo ? est lepidus.</p> <p>PA. Quin das sauium ? PH. Tace ; occultemus lumen et uocem. PA. Licet.]] 95</p>	<p>(fin de la scène 1)</p> <p>Phédrome – Garçon, donne-moi le broc ! Palinure – Que veux-tu en faire ? Phédrome – Tu vas le savoir. [...]</p>
--	---

¹ La langue de Plaute comporte des particularités orthographiques et des archaïsmes : *facturu's* (= *facturus es*), *uiden* (= *uidesne*), *uoltis* (= *uultis*), etc. Sur le plan métrique, il y a alternance de différents types de vers.

<p>LE Flos ueteris uini meis naribus obiectust ; 96 Eius amor cupidam me huc prolicit per tenebras. 97a Vbi ubi est, prope me est. Euax ! habeo. 97b Salue, anime mi, Liberi lepos ; 98a Vt ueteris uetusti cupida sum ! 98b Nam omnium unguentum odor prae tuo nauteast. Tu mihi stacta, tu cinnamum, tu rosa, 100 Tu crocinum et casia es, tu telinum. 101-102 Nam ubi tu profusu's, ibi ego me peruelim sepultam. 103-104 Sed quom adhuc naso odos obsecutust meo, 105 Da uicissim meo gutturi gaudium. Nil ago tecum ; ubi est ipus ? ipsum expeto Tangere. inuergere in me liquores tuos, Sine, ductim. Sed hac abiit, hac persequar.</p> <p>PH. Sitit haec anus. PA. Quantillum sitit ? PH. Modica est, capit quadrantal. 110a PA. Pol ut praedicas, uindemia haec huic anu non satis est soli. 110b Canem esse hanc quidem magis par fuit ; sagax nasum habet. LE. Amabo, 110c Cui uox sonat procul ? 111 PH. Censeo hanc appellandam anum. 112 Adibo. Redi, et respice ad me, Leaena. 113a LE. Imperator quis est ? 113b PH. Vinipollens, lepidus Liber, Tibi qui screanti, siccae, semisomnae 115 Adfert potionem et sitim sedatum it. LE. Quam longe a me abest ? PH. Lumen hoc uide. LE. Grandiorem gradum ergo fac ad me, obsecro.</p> <p>PH. Salue. LE. Egon salua sim, quae siti sicca sum ? PH. At iam bibes. LE. Diu fit. 120a PH. Em tibi, anus lepida. 120b LE. Salue, oculissime homo. 121a PA. Age, effunde hoc cito in barathrum ; propere, prolue cloacam. 121b PH. Tace ; nolo huic male dici. PA. Faciam igitur male potius.</p>	<p>(scène 2, entièrement chantée)</p> <p>Lééna (<i>sortant de la maison</i>) Un bouquet de vin vieux a frappé mes narines. Son attrait ravissant me pousse jusqu'ici à travers les ténèbres. Où qu'il puisse être, il est près de moi... Bravo, je le tiens. Salut, âme de ma vie, charme de Bacchus ! que je suis amoureuse de ta vénérable vieillesse ! Tous les parfums du monde ne sont que sentine auprès de ton odeur. Pour moi, tu es essence de myrrhe, tu es cinnamone, tu es rose, tu es safran et tu es cannelle, tu es fenugrec. Là où on te répand, là je voudrais que soit mon tombeau. Mais puisque jusqu'ici ton odeur seule a flatté ma narine, accorde à son tour à mon gosier sa part de plaisir. Odeur je n'ai que faire de toi : où est le vase qui te contient ? C'est toi, oui, c'est toi que je brûle de toucher ; je veux épancher en moi ta liqueur à longs traits, ô cher broc ! (<i>Phédrome s'éloigne en emportant le broc pour l'attirer</i>). Mais il est parti de ce côté ; suivons-le à la trace.</p> <p>Phédrome (<i>bas à Palinure</i>)- Elle a soif, la vieille. Palinure – Oui, un peu. De combien a-t-elle soif ? Phédrome- Elle est modeste ; elle tient un quartaut. Palinure- Par Pollux ! à t'entendre la vendange de cette année ne suffirait pas à cette seule vieille. Elle aurait fait un fameux chien de chasse ; quelle finesse de flair ! Lééna. – A qui est cette voix qui parle au loin, je vous prie ? Phédrome (<i>bas à Palinure</i>). – Il est temps, je pense d'interpeller la vieille. Abordons-là. (<i>Haut, à la vieille</i>). Reviens, et regarde de mon côté, Lééna. Lééna. Quel est celui qui me commande ? Phédrome. Le maître du vin, l'aimable Bacchus, qui, pour soulager ta pituite, humecter ta sécheresse, et te réveiller dans ton demi-sommeil, t'apporte à boire et vient apaiser ta soif. Lééna. – A quelle distance est-il ? Phédrome. – Regarde cette lumière. Lééna- Allonge donc le pas vers moi, par pitié !</p> <p>Phédrome (<i>s'approchant</i>). – Salut ! Lééna. – Qui me parle de salut, quand la soif me dessèche ? Phédrome. – Mais tu vas boire. Lééna. – C'est bien long. Phédrome (<i>lui donnant le broc</i>)- Tiens, prends, aimable vieille. Lééna. Salut, prunelle de mes yeux ! Palinure (<i>à la vieille</i>)- Allons, dépêche-toi de verser cela dans le gouffre ; vite, vite, nettoie ton égout. Phédrome – Tais-toi, je ne veux pas qu'on lui dise du mal. Palinure – Alors, je lui en ferai, plutôt.</p>
---	---

<p>LE. Venus, de paulo paululum hic tibi dabo haud lubenter ; Nam tibi amantes propinantes uinum potantes dant omnes ; Mihi haud saepe eueniunt tales hereditates. 125</p>	<p>Léna (<i>se tournant vers l'autel de Vénus</i>) – Vénus, du peu qu'on me donne, je te donnerai un petit peu, bien à contrecœur (<i>Elle fait mine de répandre une libation</i>). Toi, tous les amoureux, lorsqu'ils boivent à la santé de leurs maîtresses ne manquent pas de t'offrir de leur vin ; mais, moi, pareil héritage ne m'échoit pas souvent.</p> <p>PLAUTE, Charançon, acte I, fin de la scène 1 et début de la scène 2 (vers 76 à 125), texte établi et traduit par A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, C.U.F., 1935)</p>
--	---

Deuxième partie : Question

En vous fondant *sur l'ensemble du texte*, vous étudierez les ressources du comique mises en œuvre.

PARTIE B (8 points) : Version grecque

Les Platéens privés de leur cité par les Thébains se plaignent aux Athéniens.

Οἶμαι γὰρ ἅπασι φανερόν εἶναι διότι προσήκει τοὺς εὖ φρονοῦντας ἐν μὲν τῷ πολέμῳ σκοπεῖν ὅπως ἐκ παντὸς τρόπου πλεόν ἔξουσι τῶν ἐχθρῶν, ἐπειδὴ δ' εἰρήνη γένηται, μηδὲν περὶ πλείονος ποιεῖσθαι τῶν ὄρκων καὶ τῶν συνθηκῶν. Οὗτοι¹ δὲ τότε μὲν ἐν ἀπάσαις ταῖς πρεσβείαις ὑπὲρ τῆς ἐλευθερίας καὶ τῆς αὐτονομίας ἐποιοῦντο τοὺς λόγους· ἐπειδὴ δὲ νομίζουσιν αὐτοῖς ἄδειαν γεγενῆσθαι, πάντων τῶν ἄλλων ἀμελήσαντες ὑπὲρ τῶν ἰδίων κερδῶν καὶ τῆς αὐτῶν βίας λέγειν τολμῶσι, καὶ φασὶ τὸ Θηβαίους ἔχειν τὴν ἡμετέραν, τοῦτο συμφέρον εἶναι τοῖς συμμάχοις, κακῶς εἰδότες ὡς οὐδ' αὐτοῖς τοῖς παρὰ τὸ δίκαιον πλεονεκτοῦσιν οὐδὲ πώποτε συνήνεγκεν, ἀλλὰ πολλοὶ δὴ τῆς ἀλλοτρίας ἀδίκως ἐπιθυμήσαντες περὶ τῆς αὐτῶν δικαίως εἰς τοὺς μεγίστους κινδύνους κατέστησαν.

ISOCRATE

¹ Οὗτοι désigne les Thébains